

Le P'tit Paroissien

N°94 | JANVIER 2024



Meilleurs
voeux
pour 2024

TOUTE
L'ACTUALITÉ
DE LA
COMMUNE

LE BULLETIN D'INFO DE LA GRANDE PAROISSE



L'édito de Jean Riffaud



Les travaux dans les bâtiments et logements communaux

Depuis quelques années avec le changement climatique et les budgets en nette diminution, nous devons faire des économies d'énergie.

En 2023, nous avons donné la priorité aux écoles primaires afin d'apporter aux élèves et aux enseignants un meilleur confort.

Dans les sous-sols et caves des bâtiments scolaires, une projection de mousse isolante a été appliquée à tous les plafonds sur une épaisseur de 12 cm qui favorise la conservation de la chaleur dans les classes. Pour compléter cette action, les tuyaux de chauffage ont été calorifugés évitant la déperdition de chaleur.

Les travaux d'isolation ont été réalisés par la société MRG Isolation pour la projection de mousse et pour le calorifugeage des tuyaux par la société Direct Energie rattachée à l'Etat.

La même opération a été réalisée dans deux logements. En parallèle, les volets en bois devenus vétustes ont été remplacés par des volets roulants solaires.

Une VMC a par ailleurs été installée dans un logement afin de résoudre un problème d'humidité récurrent. Nos services techniques ont repeint les murs impactés.

A la mairie, un bureau supplémentaire a été créé afin d'accueillir le policier. Les services sont ainsi regroupés laissant la possibilité de remettre le local « police » en location.

Et ce sera le cas dès le 1^{er} février, avec l'installation d'une esthéticienne, LV Institut Esthétique & Onglerie, qui viendra compléter l'offre de Fine D'elle Institut.

En 2024, le remplacement des chaudières aux écoles A. Cholet (maternelle) et A. Pierre (primaire) est prévu. La première a déjà été remplacée la 1^{ère} semaine de janvier, la seconde sera pendant les vacances d'été.

Une VMC va être installée à l'institut Fine d'Elle. Les gouttières de deux logements seront remplacées et les appartements situés au dessus du café du centre vont être réhabilités afin d'être proposés à la location.

Souhaitons que l'année 2024 soit une année de sérénité pour notre belle commune ! Je vous souhaite une très bonne année, qu'elle vous apporte joie et bonheur.

Le P'tit Paroissien

Direction de la publication
& Crédits photos :

Mairie de La Grande Paroisse
rue Grande
77130 LA GRANDE PAROISSE
mairie.grande.paroisse@lgp77.fr
www.mairie-la-grande-paroisse.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE - 01 64 32 54 54
Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi,
vendredi matin :
8h30/12h30 - 14h/17h30
& samedi : 9h/12h

AGENCE POSTALE - 01 60 72 55 90
Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi,
vendredi et samedi matin :
9h/11h45 - 14h/17h



Panneau
Pocket

Mais que fait la mairie ?

Début décembre, la mairie a enfin procédé à la réfection de la chaussée d'une partie du chemin des Mâtines, *voie située entre la rue de la Grande Haie et la rue de la Roche*, desservant entre autres le stade et l'école maternelle.

Explications : Cette voie est constituée de 2 chemins d'exploitation, le 1^{er} dit « des Haies sauvages » est situé entre le lotissement Childebert 1^{er} et le chemin des Moules, le 2nd dit « les louches » se poursuit du chemin des moules à la rue de la Roche.

Les chemins d'exploitation n'appartiennent pas à la commune mais à l'Association Foncière de Remembrement (AFR), constituée par les propriétaires riverains de ces chemins.

De ce fait, même si ces voies sont ouvertes à la circulation routière depuis des dizaines d'années sur lesquelles le code de la route s'applique, leur gestion et leur entretien n'incombent pas à la commune.

Or il était plus que nécessaire de procéder à sa réfection ! La commune souhaitait depuis 2015 reprendre en gestion certains chemins d'exploitation. A ce titre, des discussions ont été menées avec les membres de l'AFR. Un accord ayant été trouvé, l'AFR a autorisé la mairie à entreprendre des travaux, avant même que la rétrocession prise en charge par la commune ne soit signée, (la procédure administrative étant longue).

Bien que cela n'ait pas été prévu au budget 2023, compte tenu de l'urgence liée à l'état des voies, et grâce aux finances saines de la mairie, nous avons dégagé un peu plus de 40 000 € pour réaliser une première tranche de travaux. La seconde tranche qui consiste en la reprise de la voie et des accotements sur toute la longueur, sera proposée au budget 2024 pour la somme de 50 000 € environ.

L'enfance/jeunesse

Maison de l'enfant

Préparation de la rentrée scolaire 2024-2025

Les pré-inscriptions scolaires pour les Grands Paroissiens sont à effectuer pendant les permanences, tenues à Adosphère, entre le 5 février et le 28 mars 2024 pour les enfants entrant en CP, pour les enfants entrant en 1^{ère} année de Maternelle et les nouveaux arrivants.

Veuillez-vous munir de votre livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile.

Décéption, amertume, et découragement

Les mots sont faibles pour traduire l'état d'esprit de l'équipe des bénévoles, (*conduite par Catherine Cazes, élue en charge des illuminations*) face aux multiples dégradations qu'ont subies les décorations de Noël installées sur la place Michel Théry.

Dès début octobre, ces bénévoles ont œuvré pour réaliser les différents personnages que vous avez pu apprécier lors de vos promenades. Dans le souci de ravir les enfants en les plongeant dès mi-décembre dans la magie de Noël, ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour installer les nombreuses créations avec l'aide des services techniques.

Malheureusement, c'était sans compter sur la « bêtise » de certains qui se sont « amusés » à détruire, à dégrader, à voler, ce qui était destiné à procurer de la joie aux Grands Paroissiens, quel que soit leur âge. Vous trouverez les photos des destructions sur notre page facebook.

A l'heure actuelle l'équipe s'interroge quant à la poursuite de ces décorations.

Gestion des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source est obligatoire.

Que sont ils ? les déchets verts, *tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies* **et les déchets alimentaires**, *restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.*

La concertation avec les communes du Pays de Montereau aura lieu prochainement. Vous pouvez déjà demander un composteur gratuit sur le site du Sirmotom <https://www.sirmotom.fr>. Les prochaines livraisons pourraient avoir lieu courant mars 2024.

Les inscriptions péri-scolaires sont à remplir dans le bordereau de réservation adressé en janvier par mail pour les enfants déjà inscrits sur les services du Sivos.

Ce bordereau et le règlement intérieur sont à retourner par mail maison.enfant.lgp@orange.fr au plus tard le vendredi **5 avril 2024**.



ETAT CIVIL

Publication sur autorisation



Bienvenue à

Le 04 août- Lyna BOURACHON
Le 10 novembre - Thomas FOURNIER
Le 1 décembre- Hazal GOK
Le 7 décembre- Léna WEISS

Ils se sont unis

Le 09 décembre - Marine LASSERRE et
Jonathan DURAO

Ils nous ont quittés

Le 18 novembre- Ginette LEFRERE née RENAULT
Le 21 novembre- Edgar-Joseph VIVIER
Le 30 novembre- René PENOT
Le 06 décembre- Marie-Claude BORDIER née M'BARK

Notre patrimoine

L'église St Germain de la Grande Paroisse classée monument historique, avait besoin de travaux urgents. Ainsi le plancher du clocher de l'église a été restauré fin d'année 2023.

La collecte des fonds du concert donné par les « Fraises en hiver » en mai dernier dans l'église a participé à la préservation de ce patrimoine. Merci à tous les donateurs.

Développement local

FLD Auto, M. Freddy Baudry, vous propose, un service **Carte Grise** au 6 rue des Crocs.au **06 24 50 35 11**
fldautos@gmail.com

Adosphère

Après une année pleine de changements, nous repartons pour de nouvelles aventures. Au programme des prochaines vacances: laser game, patinoire, sans oublier la traditionnelle veillée à thème.

Les ados auront à cœur de s'exercer autour des disciplines sportives qui sortent de l'ordinaire comme le Tchoukball ou laisser voguer leur imaginaire dans le domaine artistique.

Toute l'équipe du Sivos vous souhaite une belle et douce année 2024.

Bilan des actions de la Municipalité et réalisations futures



Après plus de trois années de mandat dont une occupée largement par la pandémie, l'équipe municipale souhaite vous rendre compte de son action.

C'est l'occasion de faire un point sur le chemin parcouru tout en vous faisant part de ce qu'il reste à accomplir ensemble, au service de notre commune.

POUR CHACUN

Pour les familles

- Une maison médicale
- La médiathèque moderne et gratuite
- Un partenariat pour l'accès au Majestic de Montereau afin d'accéder à la culture

Pour les enfants

- Création d'une aire de jeux et d'un parcours de santé
- Aménagement de potagers
- Mise en place du conseil municipal des enfants

Pour les écoles

- De nombreux travaux (changement de chaudières, gouttières, menuiseries extérieures, réfection de la cour C. Moriot...)

POUR VIVRE ENSEMBLE

Pour le cadre de vie

- Un arbre planté pour chaque naissance
- Aménagement du rond point du 19 mars 1962
- Installation de toilettes publiques
- Déploiement de poubelles et toutounets
- Rénovation de l'éclairage public
- Aménagement des trottoirs le long de la RD39
- Aménagement d'une sente piétonne de Childebert 1^{er} à Achille Pierre

Pour la transition écologique

- Enfouissement des réseaux rues des Degrès et de la Pigeolerie
- Installation de bornes de recharge électrique pour les voitures

Pour la sécurité dans le village

- Limitation de la vitesse à 30 km/h
- Aménagement de la circulation

Pour l'attractivité de la commune

- Rénovation de la salle des fêtes

- Transformation en régie de l'ancien gymnase en centre technique municipal
- Nouveau standard téléphonique à la mairie pour moins d'attente

Pour accompagner le dynamisme commercial

- Rachat des murs du café pour la sauvegarde de ce commerce
- Vente des anciens locaux des services techniques pour l'installation de la pharmacie au centre du village

POUR PARTAGER

Pour se dépasser

Une structure sportive en constante évolution et adaptation : nouvelle douche au gymnase, filets du stade..

Pour le tissu associatif

- Maintien des subventions aux associations
- Gratuité des salles pour les associations

POUR MAITRISER LES DEPENSES

Pour une gestion durable et transparente

- Réduction de la température de chauffage des bâtiments communaux
- Gestion de l'éclairage public
- Une situation financière saine permettant des investissements toujours ambitieux

Pour financer les projets

Recherche systématique de subventions

POUR CONTINUER

Nos projets en cours et à venir afin de continuer à apporter du bien-être à tous tant au niveau des services que des infrastructures

- Agrandissement de la maison de l'enfant
- Création d'une maison multiactivités
- Aide à l'installation d'une crèche
- Réaménagement d'appartement au dessus du café pour la location
- Etude pour l'installation des caméras

Vous avez trouvé dans ce document des faits objectifs, une synthèse des réalisations, des projets initiés. Vous y voyez notre détermination à poursuivre avec les grands paroissiens l'action menée dès le premier mandat.

Le maire, Emmanuel LEDOUX





Février

Le 9 à 14h15 et 20h45

Tournoi de tarot à la salle du Lavoir



Mars

Le 24 de 10h30 à 15h30

Don de sang à la salle Nodet à Montereau-Fault-Yonne



Précarité énergétique

Un guichet unique pour la rénovation de l'habitat

La CCPM a lancé 2 nouveaux services, un espace conseil france renov et un bureau d'études et de conseil indépendant, spécialiste de l'habitat (Citémétrie). Les propriétaires de logement de + de 15 ans souhaitant engager des travaux d'amélioration des performances énergétiques ou d'adaptation à la perte de mobilité peuvent être accompagnés en prenant rendez-vous au **01 60 73 43 86**.

Signalement des nids de poule

La période hivernale est synonyme de fissures des chaussées et formation des nids de poules. Il faut réagir vite pour stopper la progression des dégradations. Les administrés peuvent aider à cela en signalant toute anomalie avec Je-Signale (<https://www.applijesignale.fr>).

La médiathèque

Comment accéder à la réservation de livres?!

C'est très simple...

SOIT vous vous connectez directement sur la-grande-paroisse-pom.c3rb.org

SOIT vous allez sur le site de la commune www.mairie-la-grande-paroisse.fr sur la 1^{ère} page, vous avez un accès direct.

Lorsque vous faites votre recherche à partir d'un petit écran de PC ou de téléphone, il faut faire dérouler l'écran.



Inauguration : résultat du quiz

Le quiz proposé aux nombreux visiteurs venus découvrir les nouveaux espaces de la médiathèque a remporté un franc succès.

Suite au tirage au sort parmi les bonnes réponses, un enfant et un adulte ont bénéficié d'un bon d'achat de 22 € à l'espace culturel du centre Leclerc au Bréau.

Lecture



Mélanie présente son choix de livre

«Là où chantent les écrevisses»

L'atmosphère est unique ; on entend le bruit des oiseaux, le frottement des insectes, les turbulences de l'eau. A l'écart du monde, un monde dur, sans concession.

Une enfant abandonnée doit subvenir à ses besoins et deviendra une jeune adulte en dépit de la dureté de la vie sauvage et des humains. En parallèle, nous suivons l'enquête sur le meurtre de Chase, enfant chéri du village, retrouvé mort sans mobile apparent, ni indices.

On apprécie une certaine justesse psychologique des personnages principaux, en passant d'une temporalité à l'autre attendant impatiemment l'avènement de l'explication finale. Celui qui se fait un plaisir à lire de la poésie, lit en fait une histoire sociale de l'Amérique profonde de la seconde moitié du XX^e siècle. Celui qui s'attend à une histoire d'amour trouvera aussi une histoire de solitude. Le tout se lit facilement, c'est sans doute le trait de génie de Délia-Owens, qui arrive à mêler les genres et les histoires, pour offrir un roman qu'on ne peut plus lâcher jusqu'à la dernière page.

Tribune libre - «Demain avec vous»

Article non fourni.